

Les catégories

Hommes et Femmes confondus

Cadets nés en 1993, 1994, 1995

Juniors nés en 1990, 1991, 1993

Séniors nés de 1989 et avant

Une seule catégorie Vétérans Dames nées en 1970 et avant

Vétérans 1 nés de 1970 à 1961

Vétérans 2 : nés de 1960 à 1951

Vétérans 3 : nés en 1950 et avant

Caractéristiques de la course

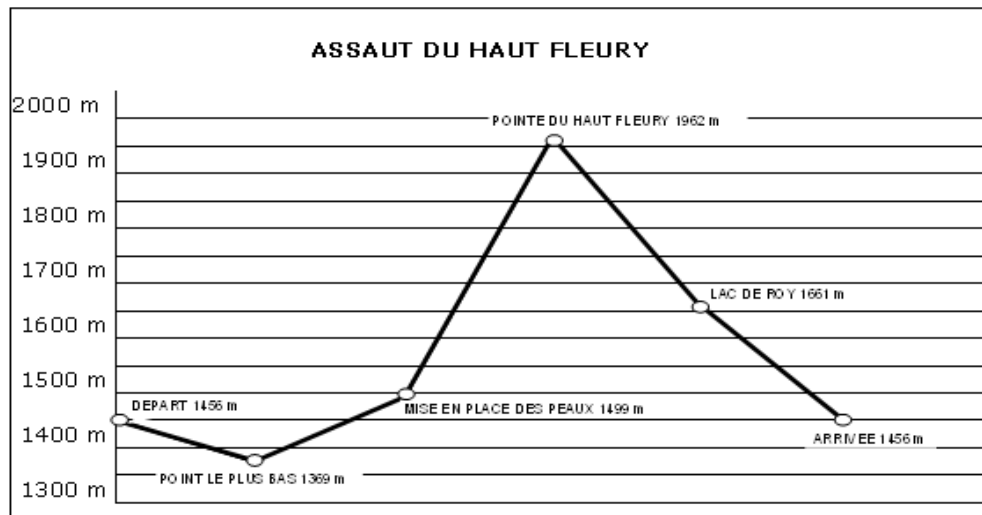
Remise des dossards : dès 17 heures à la résidence

Les Mouflons 1500 au Praz de Lys

- ⇒ Le départ en masse sera donné à 19h00 précises au bas de la piste de Chevally
- ⇒ Petite boucle sur la piste de Chevally avant la descente vers le bas de Véran pour l'installation des peaux
- ⇒ Section de portage obligatoire de 1880 m (déchaussage) à 1960 m (rechaussage) selon la qualité de la neige
- ⇒ Passage au sommet du Haut Fleury
- ⇒ Descente ensuite par piste bleue et rouge et retour à l'aire de départ où sera jugée l'arrivée.

Repas à 20h30 chez Jean de la Pipe

Suivi de la remise des prix à 21h30.



Les résultats pourront être consultés sur le site :
www.mountainskitour.com

Mountain Ski Tour



6ème Assaut du Haut Fleury

Mardi 23 février

Départ 19h00 Au Praz de Lys

Course Nocturne de ski alpinisme en individuel

Renseignements et inscriptions :

Office de Tourisme de Taninges-Praz de Lys

Tél : 04.50.34.25.05 Fax : 04.50.34.83.96

e-mail : accueil@taninges-prazdelys.com

www.prazdelys-sommand.com

www.mountainskitour.com

Organisation :

Office de tourisme

Ski club alpin

ESF

Remontées Mécaniques

Service des Pistes

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Sexe :

Date de naissance :

Catégorie :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel :

E-mail :

Licence / Assurance :

- Licence FFME N°de licence Club
- Licence FFCAM N°de licence Club
- Licence FFS N°de licence Club
- Assurance journée FFME proposée par l'organisation pour les non-licenciés : 4€ (non obligatoire)

Joindre au Bulletin :

- ⇒ La somme de 20€ (+4€ si assurance journée) (23€ inscription sur place)
- ⇒ Photocopie de la licence FFME ou FFS
- ⇒ Photocopie du certificat médical autorisant la pratique de ski de montagne datant de moins d'un an (sauf dans le cas d'une licence FFME)
- ⇒ Une autorisation parentale pour les mineurs

Paiement possible en ligne sur www.mountainskitour.com
Les Chèques seront libellés à l'ordre de l'Office de Tourisme de
TANINGES - PRAZ DE LYS

A RETOURNER

Par courrier : Office de Tourisme - BP 50 - 74440 Taninges

Par mail : accueil@taninges-prazdelys.com

Par fax : 04.50.34.83.96

Règlement

Article 1.

L'Office de Tourisme, organisateur de l'Assaut du Haut Fleury, est affilié à la FFME (n°074075) qui a souscrit auprès de la compagnie AGF un contrat d'assurance n°42299672, garantissant sa responsabilité civile d'organisateur, celle de ses préposés et celle des participants.

Article 2. Modalités d'inscription.

⇒ L'inscription est possible pour les licenciés FFME (dispense de présentation de certificat médical), FFS et FFCAM (avec certificat médical autorisant la pratique du ski de montagne en compétition).

⇒ Les concurrents non licenciés devront fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de ski de montagne datant de moins d'un an . Ils pourront souscrire une assurance journée FFME au prix de 4€.

Chaque concurrent est invité à souscrire une assurance individuelle accident.

⇒ Les mineurs devront être en possession d'une autorisation parentale.

⇒ En l'absence des documents précités, l'inscription sera refusée.

Article 3. Matériel.

⇒ Le port du casque et d'une lampe frontale est obligatoire.

⇒ Le matériel autorisé est celui utilisé dans les compétitions officielles de ski de montagne : ski de 50mm minimum de largeur sous le pied avec carres métalliques sur toute la longueur, couteaux.

Article 4.

⇒ L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours en raison de mauvaises conditions météo par exemple.

⇒ La course sera suivie d'un repas chez Jean de la Pipe à 20h30 suivi de la remise des prix à 21h30.